



SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 93 057 948 €
SIEGE SOCIAL : 42 RUE WASHINGTON – 75008 PARIS
552 040 982 RCS PARIS

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
REUNIE EXTRAORDINAIREMENT
LE 13 NOVEMBRE 2015**

**Résultat des votes
(article R225-106-1 du Code de commerce)**

Paris, le 18 novembre 2015

- Nombre d'actionnaires présents ou représentés : **77**
Soit **31 676 212** actions et autant de voix.
- Quorum : **68,623 %**

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION ORDINAIRE

(Distribution de sommes en numéraire à titre de distribution exceptionnelle de primes)

- . nombre de voix exprimées : 31 676 212, représentant 31 676 212 actions, soit 68,078 % du capital,
 - . voix défavorables : 7 514 (0,02 %)
 - . abstentions : -
 - . voix favorables : 31 668 698 (99,98 %)

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION ORDINAIRE

(Nomination de Madame Nuria Oferil Coll, Administrateur)

- . nombre de voix exprimées : 31 676 212, représentant 31 676 212 actions, soit 68,078 % du capital,
 - . voix défavorables : 540 904 (1,71 %)
 - . abstentions : -
 - . voix favorables : 31 135 308 (98,29 %)

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION ORDINAIRE

(Nomination de Monsieur Ali bin Jassim Al Thani, Administrateur)

- . nombre de voix exprimées : 31 676 212, représentant 31 676 212 actions, soit 68,078 % du capital,
 - . voix défavorables : 498 545 (1,57 %)
 - . abstentions : -
 - . voix favorables : 31 177 667 (98,43 %)

Cette résolution est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION ORDINAIRE

(Nomination de Monsieur Adnane Mousannif, Administrateur)

- . nombre de voix exprimées : 31 676 212, représentant 31 676 212 actions, soit 68,078 % du capital,
 - . voix défavorables : 498 545 (1,57 %)
 - . abstentions : -
 - . voix favorables : 31 177 667 (98,43 %)

Cette résolution est adoptée.

CINQUIEME RESOLUTION ORDINAIRE

(Pouvoirs donnés pour l'accomplissement des formalités légales)

- . nombre de voix exprimées : 31 676 212, représentant 31 676 212 actions, soit 68,078 % du capital,
- . voix défavorables : 70 (< 0,01 %)
- . abstentions : -
- . voix favorables : 31 676 142 (99,99 %)

Cette résolution est adoptée.

A TITRE EXTRAORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION EXTRAORDINAIRE

(Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions ordinaires de la Société aux salariés et mandataires sociaux éligibles de SFL et/ou de ses filiales, avec renonciation au droit préférentiel de souscription des actionnaires)

- . nombre de voix exprimées : 31 676 212, représentant 31 676 212 actions, soit 68,078 % du capital,
- . voix défavorables : 874 061 (2,76 %)
- . abstentions : -
- . voix favorables : 30 802 151 (97,24 %)

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION EXTRAORDINAIRE

(Pouvoirs donnés pour l'accomplissement des formalités légales)

- . nombre de voix exprimées : 31 676 212, représentant 31 676 212 actions, soit 68,078 % du capital,
- . voix défavorables : 70 (< 0,01 %)
- . abstentions : -
- . voix favorables : 31 676 142 (99,99%)

Cette résolution est adoptée.
